

*Structures d'hébergement pour personnes âgées
dit « CIPA-Blannenheem »*

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE:

FONDATION LËTZEBUERGER BLANNENVEREENEGUNG.....	3
MISSIONS FLB.....	3
EVOLUTION DU STATUT DE LA FLB.....	3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :.....	4
CIPA « Centre intégrée pour personnes âgées ».....	4
CRÉATION.....	4
NOS VALEURS DÉCLINÉES.....	5
CIPA Blannenheem.....	7
MISSIONS ET POPULATION CIBLE	7
NOS PARTIES PRENANTES.....	9
ORGANIGRAMME.....	10
NOS PROPOSITIONS.....	11
PRÉSENTATION DU BÂTIMENT A.....	11
PRÉSENTATION DU BÂTIMENT B.....	15
Liste des différentes professions au sein du CIPA Blannenheem:.....	18
CONCEPT DE PRISE EN CHARGE :	20
PRINCIPES DE VIRGINIA HENDERSON.....	20
APPROCHE HOLISTIQUE	21
RÉCRÉATION ET STIMULATION	22
SERVICES QUALITE ET SATISFACTION.....	25

FONDATION LËTZEBUGER BLANNEVEREENEGUNG

MISSIONS FLB

La Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung a pour objectif d'améliorer la situation des personnes aveugles et malvoyantes, ainsi que de défendre leurs intérêts. Dans cette optique, elle cherche à collaborer avec d'autres institutions ou services partageant des objectifs similaires. Elle encourage et soutient les initiatives prises en faveur des personnes déficientes visuelles par des organismes publics ou privés. Pour accomplir ses missions, la Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung regroupe actuellement six institutions qui s'adressent aussi bien aux personnes malvoyantes ou aveugles qu'à celles ne présentant pas de déficit visuel.

EVOLUTION DU STATUT DE LA FLB

1955 Création de l'Association des Aveugles du Luxembourg a.s.b.l.

1986 Constitution de la Fondation de l'Association des Aveugles du Luxembourg.

2000 Changement des statuts de l'association qui devient l'Association des Aveugles et Malvoyants du Luxembourg a.s.b.l.

2007 Dissolution de l'Association des Aveugles et Malvoyants du Luxembourg et transfert de son patrimoine, ainsi que de toutes ses activités et engagements à la **Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ¹:

Marianne Brosius - Kolber,	Présidente
Albert Henkel,	Vice-Président
Marcel Urbé,	Secrétaire-Trésorier
Jeff Bentz,	Membre
Roby EISCHEN,	Membre
Patrick Hurst,	Membre
Henri Schuller,	Membre
Pierre Weicherding,	Membre
Mariette Weiler,	Membre
Luc Zwank,	Membre
Fernand Hengen	Membre
David Viaggi	Membre
Isabelle Siebenaller	Membre

CIPA-BLANNENHEEM CIPA « Centre intégrée pour personnes âgées »

CRÉATION

En 1976 a eu lieu l'inauguration de l'extension du bâtiment Wäisst Schlässchen, actuellement logement encadrée, de 13 chambres. À cette occasion, l'ensemble a été renommé en Blannenheem et sa vocation modifiée pour devenir un lieu de résidence et de vacances destiné aux personnes aveugles.

En 1984, le Blannenheem change une fois de plus de vocation pour devenir une maison de retraite destinée aux personnes malvoyantes et aveugles.

En 1988 une deuxième extension est mise en service avec le bâtiment B comprenant 42 chambres supplémentaires. Les premiers pensionnaires ne souffrant pas de déficit visuel sont dès lors admis au CIPA Blannenheem.

¹ au 01.03.2024

En 2001, la construction d'un deuxième bâtiment, connu aujourd'hui sous le nom de bâtiment A, est achevée, offrant une capacité de 99 chambres. Cette augmentation de capacité a permis l'admission d'un nombre plus important de personnes voyantes.

Le CIPA Blannenheem accueillant aussi bien des personnes aveugles et malvoyantes que des personnes ne souffrant pas de déficience visuelle. Ses structures architectoniques sont toutefois spécialement adaptées aux malvoyants.

NOS VALEURS DÉCLINÉES

La Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung se conçoit comme un prestataire de service de choix dans le domaine social en prenant en charge et en conseillant des personnes dépendantes en fonction de leur état de santé ou de leur handicap.

Dans cette optique, la Fondation vise les normes de qualité les plus élevées en termes de prestations, de soins et de conseils pour la prise en charge des personnes qui lui sont confiées, grâce à des équipes hautement qualifiées, motivées et formées dans leurs domaines de spécialisation.

Les six institutions s'engagent envers toute personne qui lui sont confiées ou qui s'adresse à la Fondation de respecter sa dignité, son intimité et pour autant que possible, de maintenir son autonomie et ses habitudes de vie en rapport avec son vécu. La Fondation s'engage pour une politique de tolérance zéro vis-à-vis de tout comportement susceptible de porter atteinte aux plus hautes exigences de la bienveillance physique et psychique. Elle garantit la confidentialité des informations et données personnelles concernant toute personne prise en charge.

L'engagement de la Fondation vis-à-vis de ses clients et de ses collaborateurs se veut indifféremment de leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques, indifféremment de considérations d'ordre social, ethnique, national, linguistique, comme de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur maladie ou de leur handicap. La Fondation adhère au principe selon lequel « la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres ».

Une telle philosophie de qualité du service et du respect envers les personnes prises en charge ne saurait être envisagée sans une culture d'entreprise identifiable à travers, d'une part, le sens des responsabilités et de l'éthique et, d'autre part, le respect des besoins et des aspirations de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de responsabilité et dans leurs métiers respectifs.

Ainsi, la Fondation préconise une collaboration systématique entre tous ses départements et s'engage proactivement dans une politique de qualification et de formation continue de ses collaborateurs. Leur bonne intégration dans les équipes, leur bien-être et leur motivation sont la garantie d'un travail soigné et compétent envers nos clients. En échange, nous demandons aux personnes prises en charge ainsi qu'à leur entourage de respecter le personnel qui leur prodigue des soins.

Finalement, la Fondation a signé en 2021 la « Charte de la Diversité Lëtzebuerg » et s'engage dans sa politique responsabilité sociale de l'entreprise et ressources humaines à définir des objectifs, dont le premier de rendre visible le lien avec sa mission et ses valeurs.

CIPA Blannenheem

MISSIONS ET POPULATION CIBLE

Le CIPA Blannenheem *accueille* principalement les personnes âgées de 60 ans et plus, qu'elles présentent ou non des déficiences visuelles et/ou physiques. Les démarches d'admission peuvent être initiées par un simple appel téléphonique au 32 90 31 1682 ou par courriel à l'adresse service.social@flb.lu. La mission principale du CIPA est d'offrir un cadre professionnel convivial et communautaire aux personnes âgées, qu'elles soient atteintes de déficience visuelle ou non, pour leur permettre de passer leur dernière étape de vie en toute dignité.

Une admission prioritaire est donnée, aux

- ❖ résidents du logement encadré (Wäisst Schlässchen) de la Fondation,
- ❖ à la résidence Hertha Winandy (résidence de copropriété située sur le terrain de la fondation) ou
- ❖ clients prises en charge par notre réseau d'aides et de soins « MOTUM ».

Le CIPA Blannenheem est avant tout une structure mixte et familiale où chacun est accueilli avec ses spécificités, qu'elles soient sociales, culturelles ou religieuses. Chaque personne étant différente, le CIPA veille à créer un lieu de vie dont l'organisation et la structure permettent de s'adapter aux demandes et besoins individuels de chaque résident.

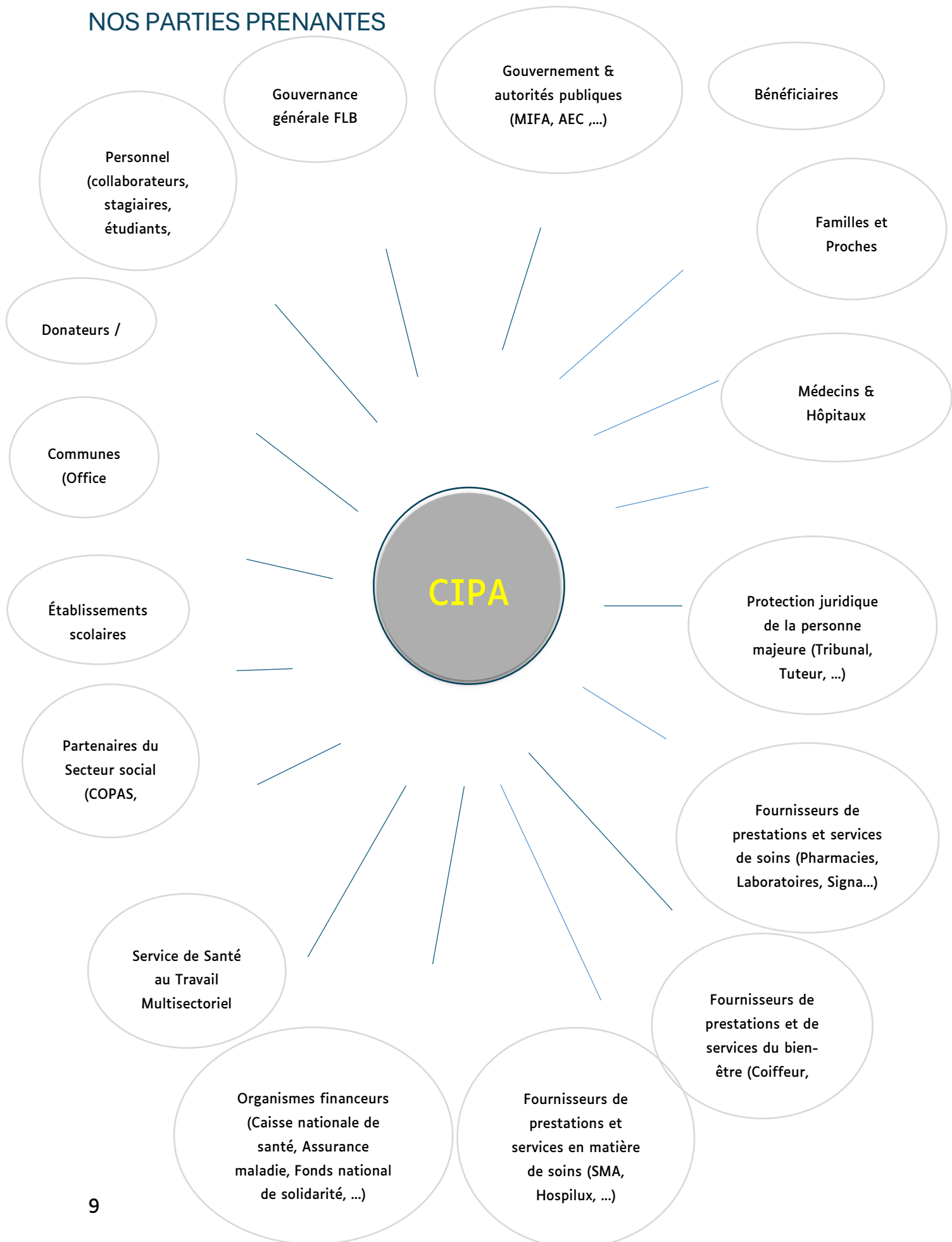
La vision globale du CIPA se focalise sur les besoins de sécurité ; ainsi la structure de soins est basée sur les 14 besoins fondamentaux identifiés par Virginia Henderson, qui couvrent les aspects physiologiques, psychologiques et médicaux, avec compassion et bienveillance.

Chaque résident du CIPA valide ou non, sera ainsi pris en charge par une équipe pluridisciplinaire afin qu'il puisse vivre dans un lieu chaleureux, accueillant et qui permet le maintien d'une vie agréable la plus autonome et indépendante possible.

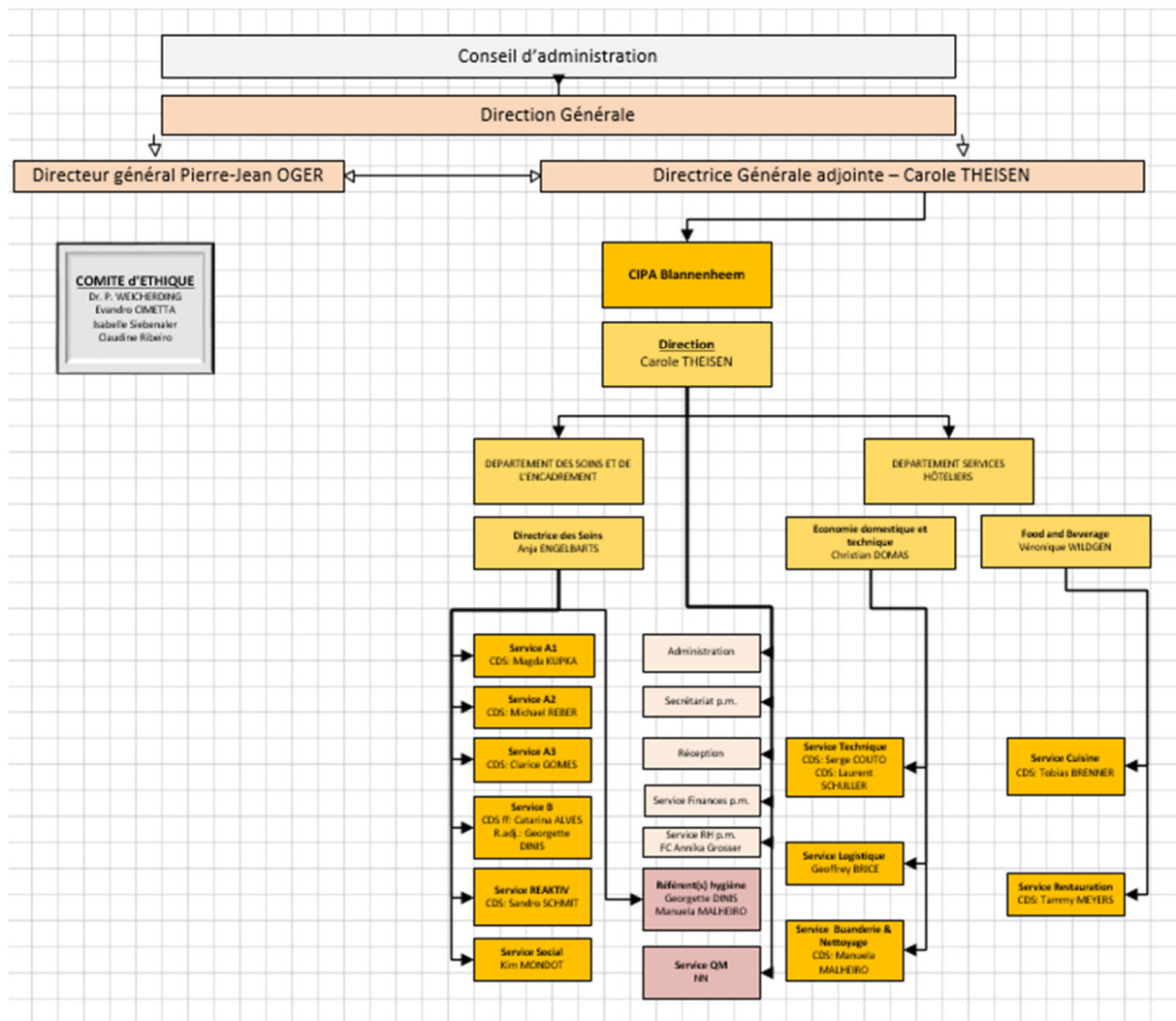
Finalement, le CIPA offre une restauration saine et équilibrée.

La mission consiste donc non seulement à rechercher en permanence la validation de la qualité des soins pour les résidents, mais aussi à créer un environnement humain et chaleureux en veillant à préserver l'âme de notre établissement. Il découle de la volonté de la Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung de faciliter et de soutenir, entre autres, la prise en charge globale des personnes aveugles ou malvoyantes en collaborant avec d'autres institutions de la FLB.

NOS PARTIES PRENANTES



ORGANIGRAMME



NOS PROPOSITIONS

Le CIPA Blannenheem se compose de deux bâtiments : A et B

- ❖ Bâtiment A datant de 2001 qui offre sur 3 étages 99 chambres individuelles, un RDC et un sous-sol
- ❖ Bâtiment B datant de 1988 qui offre 41 logements individuels réparties sur 4 étages et un sous-sol

Le CIPA Blannenheem s'efforce de répondre aux besoins de nos aînés en leur permettant de maintenir leur autonomie, même en présence de divers degrés d'incapacité et de déficience visuelle.

PRÉSENTATION DU BÂTIMENT A

Le sous-sol :

- Emplacements de parking souterrains disponibles pour résidents et salariés en contrepartie d'un loyer mensuel
- Locaux du service technique
- Locaux du service du ménage
- Locaux de buanderie
- Une partie du service cuisine, chambre froide et légumerie
- Locaux du service d'encadrement ReAktiv, salle kiné, salle ergo, fitness et autres
- Vestiaires et locaux sanitaires
- Locaux techniques, informatiques, stockage et réserves
- Locaux d'évacuation
- Baie de livraison
- Archives
- Piste de jeu de quilles
- Ascenseur

Le RDC :

- Terrasse extérieure, devant le bâtiment, avec un endroit de consommation
- Salon de coiffure
- Accueil/Réception
- Bureaux de la direction CIPA et FLB
- Bureau administratif, comptable, ressources humaines et assistant social
- Salle de réunion
- Salle polyvalente avec une capacité d'accueil de +/- 150 personnes
- Grand restaurant avec une capacité d'accueil de +/- 130 personnes
- Cafétéria avec une capacité d'accueil de +/- 30 personnes
- Véranda avec une capacité d'accueil de +/- 40 personnes
- WC hommes/femmes et pour personnes à mobilité réduite
- Cuisine centrale composée de zones de préparations chaud/froid, bureau du chef cuisinier, légumerie, réserves sèches et réserve pour boissons, chambres froides et laverie.
- Terrasse extérieure aménagée, derrière le bâtiment en extension de la véranda donnant accès sur l'aire de jeux pour enfants de la Naturcrèche. La terrasse est le point de départ pour une petite randonnée dans notre parc des senteurs.
- Accès extérieur prioritaire spécialement aménagé pour ambulances ainsi qu'un parking pour personnes handicapés à proximité de l'entrée principale
- Couloir lumineux reliant le bâtiment A au bâtiment B

Le premier étage :

- 33 chambres individuelles de 30.7m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5.4m² avec douche, WC et lavabo
- Infirmerie
- Stock de médicaments équipé d'un compartiment sécurisé
- Bureau pour le chef de service
- Local de stockage pour matériel propre
- Local de stockage pour matériel sale
- Local de stockage
- Vestiaires
- Salle de bain avec baignoire hydraulique, salle de douche, WC et lavabo
- Deux salles de rencontre/lieu de vie commune pour 20 personnes avec cuisine équipée
- Salle de pause pour le personnel
- Grande terrasse équipée
- Couloir à circulation libre sans risque de fugue
- WC hommes/femmes près des salles de rencontre

Le second étage :

- 33 chambres individuelles de 30.7m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5.4m² avec douche, WC et lavabo
- Infirmerie
- Stock de médicaments équipé d'un compartiment sécurisé
- Bureau pour chef de service
- Local de stockage pour matériel propre
- Local de stockage pour matériel sale
- Local de stockage
- Vestiaires

- Salle de bain avec baignoire hydraulique, salle de douche, WC et lavabo
- Trois salles de rencontre/lieu de vie commune pour 20 personnes avec cuisine équipée
- Grande terrasse équipée
- Couloir à circulation libre sans risque de fugue
- WC hommes/femmes et pour personnes à mobilité réduite près des salles de rencontre

Le troisième étage :

- 33 chambres individuelles de 30.7m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5.4m² avec douche, WC et lavabo
- Infirmerie
- Stock de médicaments équipé d'un compartiment sécurisé
- Bureau pour chef de service
- Local de stockage pour matériel propre
- Local de stockage pour matériel sale
- Local de stockage
- Vestiaires
- Salle de bain avec baignoire hydraulique, salle de douche, WC et lavabo
- Trois salles de rencontre/lieu de vie commune pour 20 personnes avec cuisine équipée
- Grande terrasse équipée
- Couloir à circulation libre sans risque de fugue
- WC hommes/femmes et à mobilité réduite, à proximité des salles de rencontre

PRÉSENTATION DU BÂTIMENT B

Le sous-sol :

- Vestiaire hommes et femmes
- Atelier couture
- Archive
- Four pour poterie
- Local technique
- WC hommes/femmes
- Locaux de stockage
- Ascenseur

Le RDC :

- 10 chambres individuelles entre 25,4m² et 30,6m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5,4m² avec douche, WC et lavabo
- Chapelle
- Bureau et service d'animation ReAktiv (projet d'y installer une chambre)
- WC hommes/femmes et pour personnes à mobilité réduite
- Local de stockage pour matériel sale

Le premier étage :

- 9 chambres individuelles entre 25,4m² et 30,6m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5,4m² avec douche, WC et lavabo
- Bureau pour le chef de service (projet d'y installer une chambre)
- Infirmerie (projet de remettre une chambre)
- Un séjour de rencontre divisé en 3 parties
- WC hommes/femmes et pour personnes à mobilité réduite et salle de bains
- Grand local de stockage

Le deuxième étage :

- 11 chambres individuelles entre 25,4m² et 30,6m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5,4m² avec douche, WC et lavabo
- Bureau de la délégation (projet d'y installer une chambre), WC hommes/femmes et pour personnes à mobilité réduite

Le troisième étage :

- 7 chambres individuelles entre 25,4m² et 30,6m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5,4m² avec douche, WC et lavabo
- Salle de séjour (projet d'y installer une chambre)
- WC hommes/femmes et à pour personnes à mobilité réduite

Le quatrième étage :

- 4 chambres individuelles entre 25,4m² et 30,6m² se composant de :
 - ❖ Hall d'entrée
 - ❖ Armoire intégrée
 - ❖ Frigo et coffre-fort
 - ❖ Salle de bain de 5,4m² avec douche, WC et lavabo
- Local technique, ventilation du bâtiment

Le CIPA Blannenheem, en plus de son architecture moderne, sécurisé par système de badge avec contrôle d'accès, est bien pensée. Il compte sur une équipe professionnelle et pluridisciplinaire. Grâce à leurs rôles spécifiques ou délégués, en étroite collaboration avec les médecins, autres intervenants externes et la famille et dans le respect de la volonté du résident, les résidents bénéficient,

- de soins de qualité,
- de rééducation,
- de divertissements,
- de services administratifs,
- de facilités techniques pour permettre une *communication interne et externe*,
- de restauration,
- d'entretien ménager de leur lieu de vie,

afin d'atteindre un état de bien-être, que ce soit directement ou indirectement et à différents niveaux.

Le guide de l'entretien des locaux peut être demandé par courriel à l'adresse responsable.domestique@flb.lu ou par téléphone au 32 90 31 1871

Le guide de préventions et lutte contre les infections, le respect des règles d'hygiène et sanitaire et ses procédures peuvent être consultés auprès de la direction des soins du CIPA Blannenheem. Par courriel à direction.soins@flb.lu ou par téléphone au 32 90 31 1660.

Liste des différentes professions au sein du CIPA Blannenheem:

Au sein du CIPA Blannenheem les équipes se composent de différentes professions :

- Administration
- Aide cuisinier
- Aide-ménagère
- Aide socio-familiale
- Aide-soignant
- Assistante sociale
- Auxiliaire de vie
- Comptable
- Couturière
- Cuisinier
- Électricien
- Ergothérapeute
- Gériatologue
- Homme à tout faire
- Informaticien
- Infirmier
- Juriste
- Kinésithérapeute
- Maître d'hôtel
- Non-diplômé
- Pâtissier
- Peintre
- Psychologue
- Psychomotricien
- Othophoniste
- Serveur

Leurs planning ...

- ...répond qualitativement et quantitativement au travail qui leur est attribué à la fois aux exigences législatives, médicales et adapté aux besoins réels de la personne âgée
- ...assure la continuité des soins et la prise en charge holistique des résidents
- ...prévoit des temps de chevauchement suffisants pour assurer une bonne qualité des transmissions
- ...est en conformité avec la convention collective SAS
- ...est informatisé tant pour l'organisation, le contrôle et la planification.

Les différents corps de métier se distinguent par une *tenue professionnelle* différente. Une procédure de la gestion des tenues peut être demandée auprès du service domestique responsable.domestique@flb.lu ou par téléphone au 32 90 31 1871

En plus le CIPA Blannenheem travaille en étroite collaboration avec des intervenants externes qui sont liés par des contrats basés sur un cahier de charges et qui nous aident au niveau des gestions et des contrôles comme p.ex. :

- les analyses des eaux (laboratoires réunies)
- HACCP (Signa)
- Déchets (SuperdrecksKëscht et Lamesch)
- Sonnettes et alarmes (Eltrona)
- Linge plat (Dussmann)
- Contrat d'entretien (Beil, Medirel, Hospilux, AP Kieffer, Gangolf, Jegen, Prosys, Origer, RHS, Koch, Dormakaba, Paul Schaal, Cooconcepte, Douwe Egbert, Château d'eau. CEL, Luxsécurité, Schindler, etc)

CONCEPT DE PRISE EN CHARGE :

PRINCIPES DE VIRGINIA HENDERSON

Notre approche des soins est basée sur la reconnaissance des 14 besoins fondamentaux tels que définis par Virginia Henderson, qui constituent les principaux piliers de notre concept de prise en charge.

Cela englobe la collecte des données, l'analyse des besoins, la planification des soins et leur mise en œuvre, en veillant à répondre à ces besoins essentiels et garantie ainsi *une continuité des soins* :

« Selon le modèle de l'américaine Virginia Henderson (1897-1996), les besoins fondamentaux de l'être humain peuvent être classés selon une liste ordonnée que les professionnels de santé utilisent lors des soins d'une personne malade ou en bonne santé.

Les soins infirmiers consistent principalement à assister l'individu, malade ou bien portant, dans l'accomplissement des actes qui contribuent au maintien de la santé (ou à une mort paisible) et qu'il accomplirait par lui-même s'il avait assez de forces, de volonté ou de savoir.

C'est probablement la contribution spécifique de l'infirmière de pouvoir donner cette assistance de manière à permettre à celui qui la reçoit d'agir sans recours à l'extérieur aussi rapidement que possible.»²

La formation d'infirmier au Luxembourg s'appuie aussi sur les principes fondamentaux de VH, ce qui nous garantit d'avoir toujours un nombre de personnel bien formé et à jour sur le concept des soins.

² Extrait du site [infirmiers.com/Soins infirmiers-Virginia Henderson et sa conception de la profession infirmière](https://www.infirmiers.com/Soins-infirmiers-Virginia-Henderson-et-sa-conception-de-la-profession-infirmiere) publié le 03/09/2021

APPROCHE HOLISTIQUE

Une prise en charge holistique des résidents est assurée dans le respect de leur potentialité et de leur intimité. Leur rythme de vie est respecté dans tous les actes de la vie quotidienne.

Un accent particulier est mis sur les capacités des résidents. En effet, il est souvent tentant et plus rapide de faire quelque chose à la place de quelqu'un plutôt que de l'encourager à le faire lui-même ou de lui apporter de l'aide. Dans le cadre de la prévention de la dépendance, il convient donc de stimuler le résident dans les actes simples de la vie quotidienne et de mettre en place des programmes de prévention.

L'histoire de vie du résident est considérée afin d'adapter sa prise en charge au plus proche de ses besoins et de ses potentialités :

- ❖ Événements médicaux ou chirurgicaux passés qui ont pu avoir un impact sur sa vie.
- ❖ Historique récent ayant mené à l'admission au CIPA Blannenheem.
- ❖ Les traumatismes encourus dans le passé sont également des points de repère pour individualiser la prise en charge globale de la personne.

Les incontournables de la vie y font partie comme :

- ❖ Le rythme
- ❖ Les occupations quotidiennes
- ❖ Les manies
- ❖ Les goûts et préférences alimentaires
- ❖ Les habitudes esthétiques et vestimentaires

Le projet de vie s'inscrit donc dans une démarche de prise en charge adaptée et de qualité, tant en ce qui concerne l'hébergement comme dans les activités proposées.

Les personnes âgées auront ainsi la possibilité d'évoluer dans un cadre à la fois agréable et fonctionnel, leur permettant de retrouver une liberté souvent entravée par les contraintes liées à leurs pathologies.

RÉCRÉATION ET STIMULATION

Le concept des soins du CIPA Blannenheem est complémenté par *une prise en charge thérapeutique et un concept de la promotion à l'autonomie* et de récréation proposé par le service appelée « ReaAktiv ».

Cette équipe est composée de 17 salariées avec des niveaux de qualification adaptées à leurs rôles et tâches :

- Éducateurs ³
- Aides-soignantes
- Infirmier
- Non-diplômé
- Kinésithérapeutes
- Ergothérapeutes
- Psychologue
- Psychomotricienne
- Orthophoniste

Le domaine de la participation, de l'animation et de la vie social s'inscrit dans le concept à l'autonomie et de récréation contribue au bien-être des résidents par :

- Socialisation : Les activités de récréation organisées par le CIPA Blannenheem offrent aux résidents l'occasion de se rencontrer, d'interagir et de créer des liens sociaux. Les activités sociales, telles que les sorties, les fêtes ou les jeux en groupe, permettent aux résidents de développer des relations positives avec leurs pairs, de se sentir intégrés dans une communauté et de maintenir un réseau social actif, ce qui contribue à leur bien-être émotionnel. En plus, les rencontres intergénérationnelles entre les personnes âgées et les enfants de la crèche « Naturcrèche Bieschbech » lors d'activités communes offrent également de nombreux bénéfices.
- Les résidents profitent entre autres aussi du large programme offert par la commune de Mersch ou leurs participations actifs et interaction nous est chers.

³ au 01 mars 2024

- Stimulation cognitive : Le service ReAktiv propose des activités qui stimulent les capacités cognitives des résidents, comme des jeux de mémoire, des ateliers de lecture ou des quiz. Ces activités aident à entretenir l'acuité mentale, à stimuler l'esprit et à maintenir les fonctions cognitives, ce qui contribue à l'autodétermination et à l'estime de soi.
- Notre approche *de prise en charge des résidents atteints de maladies démentielles* repose sur l'inclusion dans tous les services d'encadrement, selon le principe du "bottom-up", c'est-à-dire partir de la base pour aller vers le haut. En clair, nos résidents souffrant de maladies démentielles ne sont pas contraints de changer de logement au cours de leur séjour dans notre établissement. Ils ne doivent pas s'adapter à un nouvel environnement ni à une nouvelle équipe d'encadrement. Notre approche transparente garantit un encadrement et une intégration naturelle 24 heures sur 24 dans leur environnement habituel. Les avantages bénéficient non seulement aux personnes atteintes de la maladie, mais également aux autres résidents qui se sentent rassurés de pouvoir rester dans leur logement choisi avec leur équipe d'encadrement habituelle, tandis que les familles apprécient la stimulation naturelle de l'environnement. Ainsi, un accompagnement jusqu'à la fin de vie est assuré, avec du personnel soignant spécialement formé à cet effet, dans le logement bien connu du résident dès son arrivée.
- Toutes nos équipes suivent la même idée et ligne de prise en charge et de bientraitance. *Le concept de bientraitance*, ne figure pas dans ce document afin de garantir une lecture facile, mais peut être demandé auprès de la direction des soins. Par courriel à l'adresse direction.soins@flb.lu ou par téléphone au 32 90 31 1660.
- Activités physiques : Le ReAktiv, notre équipe d'encadrement, organise également des activités adaptées aux capacités physiques des résidents. Ces activités favorisent la cognition, la mobilité, la souplesse et la force musculaire des résidents, ce qui peut contribuer au maintien de l'autonomie et une amélioration de la santé dans son ensemble.

- **Créativité :** Le concept global de prise en charge encourage la créativité des résidents à travers des ateliers d'arts plastiques, de musique, de danse ou de lecture. Ces activités permettent aux résidents d'exprimer leur individualité, de développer leur créativité et de trouver du plaisir dans l'expression artistique, ce qui peut contribuer à leur bien-être émotionnel et à leur épanouissement personnel.
- **Sens du plaisir :** Le ReAktiv organise aussi des activités récréatives et divertissantes, telles que des jeux, des spectacles ou des sorties, qui procurent du plaisir aux résidents. Le plaisir et le rire sont importants pour le bien-être émotionnel des résidents, car ils aident à soulager le stress, à améliorer l'humeur et à favoriser une attitude positive envers la vie.

En résumé, le service ReAktiv contribue avec ses propositions de prise en charge à l'autonomie, au bien-être global des résidents en favorisant la socialisation, la stimulation cognitive, les activités physiques, la créativité et le plaisir. Il offre des activités variées qui répondent aux intérêts et aux capacités des résidents, créant ainsi un environnement propice à leur épanouissement émotionnel, mental et physique.

Exemple d'un programme hebdomadaire pour les résidents tel que proposé par l'équipe ReAktiv : hors des plans d'activité individuel ou de petit groupe.

Wocheplang vun den Aktivitéiten- Wat ass lass						
Woch vum 15.01.24-21.01.24						
Méindeg 15.01.2024 15:00	Dënschdeg 16.01.2024 14:00	Mëttwoch 17.01.2024 10:30	Donnëschdeg 18.01.2024 15:00	Freideg 19.01.2024 15:00	Samsdeg 20.01.2024 10:30	Sonndeg 21.01.2024 14:00
Gesellschaftsspieler am Festsall 	Thai Chi am Turnsall	Mass am Festsall	Turnen am Festsall 	Chorale am Festsall	Seniorefeier nëmmen matt Umeldung 	Theater zu Schous nëmmen matt Umeldung 
	Bingo fir d'ganzt Haus am Festsall 	Keelen op der keelebunn 				

SERVICES QUALITE ET SATISFACTION

La qualité :

Nous nous engageons à répondre de manière optimale et en temps opportun aux besoins des bénéficiaires. Organiser le service de manière adaptée et rationaliser nos processus de travail afin d'éviter les pertes d'informations et de temps, et de renforcer la qualité du service, est l'un de nos objectifs quotidiens.

Des visites médicales pour les résidents peuvent être organisées par les unités de soins, avec des médecins conventionnés avec le CIPA Blannenheem. Le résident a le libre choix de les effectuer soit en interne, soit en externe, moyennant un paiement et sur préavis de 6 semaines, avec la possibilité d'être accompagné par un professionnel de la santé ou un accompagnateur non diplômé, selon son choix. La satisfaction :

Nous nous efforçons de répondre aux attentes des résidents en restant attentifs à leurs besoins et en adaptant nos interventions en conséquence. Les résidents sont invités à évaluer la qualité des interventions et des relations. Toute réclamation fait l'objet d'un traitement spécifique.

En cas de non-satisfaction, le résident, son représentant légal ou une personne choisie par le résident peut présenter sa réclamation de deux manières :

soit verbalement lors d'une réunion avec la direction du CIPA, dont les horaires de disponibilité sont affichés aux deux entrées du CIPA les mardis de 14h à 18h sur rendez-vous ;

soit par courriel à direction.cipa@flb.lu ou par téléphone au 32 90 31 1671.

Comité éthique:

Notre comité éthique est récemment constitué , dès lors les modalités de saisine sont encore en cours du développement. « Le comité éthique préconise les démarches suivantes pour informer sur l'existence et le fonctionnement du comité d'éthique » :

- *Création d'un onglet sur la page internet de la Fondation qui renvoie au comité d'éthique et qui contiendra les informations suivantes :*
 - Présentation des membres du comité (nom, prénom et photo)
 - Règlement d'ordre interne
 - Adresses pour saisir le comité d'éthique
 - ❖ Adresse postale de la Fondation pour saisine par courrier, sous pli fermé
 - ❖ Adresse courriel : comite.ethique@flb.lu pour saisine par courriel
- *Information de l'existence du comité d'éthique, avec renvoi à la page internet de la Fondation, lors d'une prochaine note de service de la direction aux salariés*
- *Affichage à la Fondation et au Bieschbecher Atelier, aux endroits usuels pour les affichages, pendant 3 à 4 semaines, de l'existence du comité d'éthique, avec renvoi à la page internet de la Fondation*
- *Information de l'existence du comité d'éthique, avec renvoi à la page internet de la Fondation, dans le livret d'accueil aux salariés et aux bénéficiaires de prestations de la Fondation (lorsque et si de tels livrets d'accueils sont instaurés) »*